

ORDRE DU JOUR SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX- MONTAGNES

20 février 2017 à 18H15

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Sont présents formant quorum :

Normand Clermont, représentant de Pointe-Calumet, président Louis-Philippe Marineau, représentant de Saint-Joseph-du-Lac, vice-président Yves Legault, représentant de Sainte-Marthe-sur-le-Lac Manon Robitaille, représentante de Deux-Montagnes Alexandre Toméo, délégué pour la municipalité de Pointe-Calumet

Sont également présents :

Stéphane Giguère, secrétaire pour la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes Chantal Ladouceur, trésorière pour la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes

Résolution RT 012-02-2017

1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 20 FÉVRIER 2017

Il est proposé par

Appuyé de

Et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du 20 février 2017 du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes.

2. PROCÈS-VERBAL

Résolution RT 013-02-2017

2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 23 JANVIER 2017

Il est proposé par Appuyé de

Et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 janvier 2017 du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes. Les membres du conseil confirment avoir reçu une copie du procès-verbal.

3. ADMINISTRATION

Résolution RT 014-02-2017

3.1 <u>DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE FÉVRIER 2017</u>

Il est proposé par Appuyé de

Et unanimement résolu d'autoriser le paiement des comptes présentés sur la liste établie au 20-02-2017 au montant de **27 813.01 \$.** La liste des comptes à payer est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

4. EXPLOITATION

Résolution RT 015-02-2017

4.1 <u>DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL D'EXPLOITATION DES ÉTANGS AÉRÉS PAR LA FIRME AQUATECH SOCIÉTÉ DE GESTION DE L'EAU INC.</u>

CONSIDÉRANT QUE la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes,

par sa résolution RT-090-10-2015, a octroyé un contrat d'exploitation des étangs aérés à Aquatech, Société de gestion de l'eau inc;

CONSIDÉRANT QUE

les représentants de la firme doivent déposer à la Régie un rapport d'activités mensuel conformément aux clauses du contrat;

Suivant la présentation par appel conférence de monsieur Benjamin Crampond;

En conséquence, Il est proposé par Appuyé de

Et unanimement résolu que le rapport mensuel du mois de janvier 2017 soit approuvé par le conseil d'administration de la Régie. Le rapport est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Résolution RT 016-02-2017

4.2 CONTRAT D'ENTRETIEN DES SOUFFLANTES

Il est proposé par Appuyé de

Et unanimement résolu de mandater l'entreprise APG Neuros aux fins de procéder à la vérification et l'entretien des quatre soufflantes et d'autoriser une dépense d'au plus 3 900 \$, plus les taxes applicables à cette fin.

La présente dépense est assumée par le poste budgétaire 02-415-00-526.

Résolution RT 017-02-2017

4.3 ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICE D'ASSISTO INC / AQUATECH SERVICES TECHNIQUES DES EAUX INC. POUR COMPLÉTER LA DÉCLARATION 2015 DE L'INVENTAIRE NATIONAL DES REJETS DE POLLUANTS (INRP) EXIGÉE PAR ENVIRONNEMENT CANADA ET LA DÉCLARATION DES REJETS ATMOSPHÉRIQUES AU MDDEP

CONSIDÉRANT QUE la Loi canadienne sur l'environnement oblige de compléter

l'inventaire national de rejet de polluants pour toutes les stations d'épuration qui rejettent plus de 10 000 m³/d d'eaux

usées traitées dans l'environnement;

CONSIDÉRANT QUE la Régie de traitement doit produire la déclaration pour

l'année 2016 au plus tard le 1er juin 2017;

CONSIDÉRANT l'offre de service de la firme ASSISTO Inc. / Aquatech Services

Techniques des eaux inc;

En conséquence, Il est proposé par Appuyé de

Et unanimement résolu que le conseil d'administration mandate la firme ASSISTO Inc. / Aquatech Services Techniques des eaux Inc. aux fins de compléter la production de la déclaration de l'inventaire national des rejets de polluants (INRP) exigées par Environnement Canada et la déclaration des rejets atmosphériques au MDDEP au prix forfaitaire de 5 000 \$ plus les taxes applicables. Les rapports seront déposés en juin 2017. L'offre de service est jointe au procès-verbal.

La présente dépense est assumée par le poste budgétaire 02-415-00-411.

Résolution RT 018-02-2017

4.4 <u>DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL POUR L'ANNÉE 2016 – OUVRAGES MUNICIPAUX</u> <u>D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES (ROMAEU)</u>

Il est proposé par Appuyé de

Et unanimement résolu que la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes approuve le rapport annuel pour l'année 2016 sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (ROMAEU). Le rapport sera transmis au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) avant le 1er avril 2017.

Résolution RT 019-02-2017

4.5 CAMPAGNE DE MESURES DE DÉBITS ET CHARGES ET ÉTALONNAGE DES STATIONS DE POMPAGE ET SYSTÈME DE MESURES DE DÉBIT DE LA STEP POUR L'ANNÉE 2017

Il est proposé par Appuyé de

Et unanimement résolu d'octroyer le contrat relatif à deux (2) campagnes de mesures de débits et charges et étalonnage des stations de pompage et systèmes de mesures de débit de la STEP pour l'année 2017 à EnviroServices pour une somme de 22 116 \$ plus les taxes applicables, selon les termes et clauses techniques du cahier des charges.

La présente dépense est assumée par le poste budgétaire 02-415-00-411.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent s'exprimer a été tenue conformément à la Loi.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution RT 020-02-2017

6.1 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 FÉVRIER 2017

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par

Appuyé de

Et unanimement résolu que la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes soit levée. Il est 19 h.

7. POINTS À DISCUTER

- * Suivi de la défectuosité du débitmètre du poste de l'Érablière.
- * Suivi du rapport de débit et charge du mois de novembre 2016.